



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Jour-de-carence-dans-la-fonction>

Jour de carence dans la fonction publique : circulaire d'application du 24 février 2012

- Conditions de travail -



Date de mise en ligne : vendredi 2 mars 2012

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

2 mars 2012 - La DGAFP a communiqué la circulaire d'application des dispositions de l'article 105 de la loi n°2011-1977 du 28 décembre 2011 de finances pour 2012, sur le non-versement de la rémunération au titre de premier jour de congé de maladie des agents publics civils et militaires, qui a été signée le 24 février 2012.

Selon la DGAFP, cette circulaire est en cours de publication au Journal officiel et a, d'ores et déjà, été adressée aux directeurs en charge des ressources humaines dans les ministères, au directeur général des collectivités locales et à la directrice générale de l'organisation des soins.